ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

LUNDI 03 SEPTEMBRE 2018 Rentrée des élèves de **6ème uniquement**

MARDI 04 SEPTEMBRE 2018 Rentrée des élèves du cycle 4 **5ème , 4ème , 3ème uniquement**

REPRISE DES COURS POUR TOUS LES ELEVES
MERCREDI 05 SEPTEMBRE de 8h30 à 12h30

Réunion de rentrée 6ème : Jeudi 06 Septembre 2018 à 18h00.

Réunion de rentrée 3ème : Lundi 10 Septembre 2018 à 18h00.

Réunion de rentrée 4ème : Mardi 18 Septembre 2018 à 18h00.

Réunion de rentrée 5ème : Lundi 17 Septembre 2018 à 18h00

VACANCES SCOLAIRES

Toussaint
Du **Vendredi 19 Octobre 2018** après les cours au **Lundi 5 Novembre 2018** au matin.

Noël
Du **Vendredi 21 Décembre 2018** après les cours au **Lundi 7 Janvier 2019** au matin.

Hiver
Du **Vendredi 15 Février 2019** après les cours au **Lundi 04 Mars 2019** au matin.

Printemps
Du **Vendredi 12 Avril 2019** après les cours au **Lundi 29 Avril 2019** au matin.

Pont de l'Ascension 2019
Du **Jeudi 30 Mai 2019** au **Lundi 03 Juin 2019** au matin.

Vacances d'Eté
Vendredi 05 Juillet 2019 après les cours.

INFORMATIONS CARTE RAMASSAGE SCOLAIRE

Courrier transmis par le réseau de transport urbain R'Bus.

Madame, Monsieur,

A la prochaine rentrée scolaire 2018-2019, votre enfant va éventuellement être amené à se déplacer en transport en commun sur le territoire de la Communauté d'agglomération Rochefort Océan (CARO), afin de se rendre à son établissement scolaire.
L'organisation du service de transport en commun n'est prise en charge ni par l'établissement scolaire, ni par la commune au sein de laquelle vous résidez.
De fait, il vous appartient d'abonner votre enfant au **réseau de transport urbain R'bus.**

Quel titre de transport ?

Parmi la gamme d'abonnement proposée, **l'abonnement annuel moins de 11 ans** ou **l'abonnement annuel moins de 26 ans** permettra à votre enfant de voyager en illimité sur l'ensemble du **réseau de transport urbain R'bus,** avec une tarification modulée en fonction du quotient familial CAF ou MSA.
De plus, une réduction tarifaire est appliquée à partir du deuxième abonnement annuel du même foyer.
Ces abonnements sont valables 365 jours à compter de la 1ère validation et peuvent être souscrits à tout moment en cours d'année.

Quelle démarche ?

Dès à présent, vous pouvez faire la démarche directement auprès de la **Boutique R'bus** située au 41 avenue Wilson à Rochefort en vous munissant :

- d'une photo d'identité récente de votre enfant ou à défaut, si l'enfant vous accompagne, une photo via la webcam est possible ;
- le cas échéant, d'une attestation de paiement CAF ou MSA (de - de 3 mois) mentionnant la liste des enfants à charge **et** le quotient familial, si et seulement si ce quotient est inférieur à 760 euros ;
- d'un moyen de paiement (espèces, chèque(s) à l'ordre de T.R.O, carte bancaire) ou d'un RIB si vous optez pour le prélèvement automatique (possible à partir de 100 euros).

Pour plus d'informations, veuillez contacter la **Boutique R'bus** au **05.46.99.22.66** ou consulter le **site R'bus : www.rbus-transport.com**

Responsabilités et consignes de sécurité :

En tant que représentants légaux, vous êtes donc responsable de votre enfant sur le parcours d'approche (c'est-à-dire sur les trajets entre le domicile et le point d'arrêt, du matin et du soir), et au point d'arrêt.

Certaines mesures de sécurité sont préconisées telles que :
- porter des vêtements clairs ou des dispositifs fluo permettant d'être visibles tout le long du trajet ;
- être présent au moins 5 minutes avant le passage du véhicule au point d'arrêt. En cas de retard, ne pas courir après le véhicule ;
- après la descente du véhicule, attendre pour traverser que le véhicule se soit éloigné et qu'aucun autre véhicule n'arrive dans un sens ou dans l'autre.
- si vous venez attendre votre enfant au point d'arrêt, faites en sorte de vous placer du bon côté de la chaussée afin de ne pas l'obliger à traverser seul.

Enfin, votre enfant doit obligatoirement être détenteur de son titre de transport, lors de chaque voyage. Aussi, merci de veiller à ce qu'il en soit systématiquement muni.

Le règlement d'exploitation et les conditions générales de vente du réseau de transport urbain R'bus sont consultables dans leur intégralité sur le site R'bus et disponibles sous format papier, à la Boutique R'bus et à la CARO.